



MANDAT DU CLUB

Attention : seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU PUY DE DOME

Je soussigné(e), M. / Mme¹

Président(e) du club (+ n°affiliation) :

Licence FFKDA n° :

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club² : Nom : Prénom.....

Licence FFKDA n° :

Pour me représenter lors de l'assemblée générale du 30 JUIN 2024.

Signature du donneur de pouvoir

¹ Rayer la mention inutile

² **Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.**

**Comité Départemental du Puy-de-Dôme de Karaté et Disciplines Associées
Arténium – 4 Parc de l'Artière - 63122 CEYRAT**

Tel : 04 73 92 43 44

E-mail : comitepuydedomekarate@gmail.com site : <https://sites.ffkarate.fr/puydedome>